

**Rencontre du Conseil d'établissement**  
**Mardi 19 octobre 2021, 18 h 30**  
**École St-Gérard (via teams)**

**Sont présents:**

**Parents:** Annik Suchet, Annie-Claude Beaudry, Manuel Darveau, Sabrina Therrien, Rosalie Dion, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin.

**Parents substitués:** Alexandra Deschênes

**Enseignants:** Gisella San Miguel, Alexandre Thayer-Head, Anne Quesnel, Geneviève Vincent

**Professionnel:** Becerra Mesa Clara Nelly

**Service de garde:** Brigitte Beaupré

**Membre de la communauté:** -

**Directeur:** Luc-Étienne Paris

**Absent:** Mathieu Gomez, Stéphane Cyr et Julien Bétrémieux

**Procès-verbal**

1.

- 1.1. Ouverture
- 1.2. Mot de bienvenue et état de situation sur la prévention et contrôle des éclosions COVID
- 1.3. Quorum
- 1.4. Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

Secrétaire: Rosalie Dion  
Gardienne du temps: Annie-Claude Beaudry

- 1.5. Élections officielles à la Présidence et à la Vice-Présidence  
Sabrina Therrien propose Manuel Darveau à la présidence, appuyée par Rosalie Dion  
Sabrina Therrien propose Annie-Claude Beaudry à la vice-présidence, appuyée par Rosalie Dion  
Monsieur Darveau et madame Beaudry acceptent leur mandat respectif.
- 1.6. Nomination membre de la communauté  
M. Paris propose la nomination sur le CÉ comme membre de la communauté de madame Amélie Croteau, coordonnatrice du Patro Villeray.  
Jonathan Brassard-Potvin est en accord avec cette proposition, appuyé par Rosalie Dion  
→ **M. Paris l'invitera pour les prochaines rencontres.**

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Manuel Darveau propose l'ordre du jour, appuyé par Karine Brunet.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière virtuelle tenue le 8 juin 2021

Proposé par Annie-Claude Beaudry et appuyée par Sabrina Therrien.

4. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2021

Points de suivi du SDG seront faits au point 7 de l'ordre du jour.

5. Procès-verbal de l'A.G.A. du 16 septembre 2021

Pas de commentaire. Sera adopté en septembre 2022, lors de la prochaine A.G.A.

6. Fonctions du CÉ, synthèse des fonctions et pouvoirs du CÉ

M. Paris encourage les membres du CÉ à suivre la formation en ligne obligatoire pour les membres du CÉ d'une école.

7. Études des dossiers

7.1 Service de garde : informations

Organisation et planification des sorties pédagogiques - plusieurs enjeux:

- Les milieux demandent le passeport vaccinal des personnes accompagnant les enfants. Les directions d'école ne peuvent pas obliger la vaccination des éducatrices et professeurs ni obliger la divulgation du statut vaccinal.
- Les navettes de la STM ne sont pas accessibles pour des journées pédagogiques. Enjeux de sécurité soulevés avec usage des masques. À court terme, les sorties en transport en commun semblent difficiles.
- Madame Brunet informe les membres que certains milieux ne demandent pas le passeport vaccinal obligatoire pour les accompagnateurs. Madame Beaupré poursuivra ses recherches d'endroits potentiels accessibles par transport en commun pour les journées pédagogiques de 2022.
- Le 9 novembre, les 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années ne pourront aller au TAZ. Une compagnie DÉFI FLY viendra donc à l'école pour faire animation auprès des jeunes. La même compagnie reviendra pour les maternelles à 2<sup>e</sup> année pour remplacer la sortie au Parc du 19 janvier. Les autres activités restent telles quelles.
- Nouveauté : Mme Rossi, M. Paris, M. Beaupré et M. Mongrain animeront chacun une activité lors de la journée pédagogique le 19 novembre prochain. Initiative appréciée par tous les membres du CÉ.

## 7.2 Formulaire de déclaration d'intérêts

Chaque année, tous les membres du CÉ doivent compléter le formulaire de déclaration d'intérêt. M. Paris présente le formulaire à compléter.

→ **Chaque membre de compléter d'ici la prochaine rencontre du CÉ et de lui faire parvenir par courriel, par le sac d'école de votre enfant ou bien venir le déposer au secrétariat.**

## 7.3 Règles de la régie interne 2021-2022

Monsieur Paris propose des ajouts/modifications aux règles de régie interne. Discussion sur la composition du CÉ. Une modification a été faite pour simplifier la composition du conseil au point 1. Des précisions sur le rôle du secrétaire sont faites au point 10 et retrait du rôle de trésorier, car n'est pas requis. Des précisions sur les rôles du directeur de l'école et du président du CÉ sont ajoutées.

→ **M. Paris fera les modifications et le document sera adopté à la prochaine rencontre.**

## 7.4 Calendrier des rencontres du CÉ

Les dates arrêtées sont :

- 24 novembre 2021;
- 25 janvier 2022;
- 23 février 2022;
- 31 mars 2022;
- 12 mai 2022;
- 8 juin 2022.

## 7.5 PTRDI 2022-2025 et acte d'établissement/Résolution

M. Paris présente l'Acte d'établissement. Les prévisions 2022-23, 2023-24 et 2024-25 ne semblent pas cohérentes avec la réalité du quartier, car les prévisions sont au-delà de la capacité de l'école, nombre de classes. Monsieur Darveau demande un point de suivi à la prochaine rencontre afin que les membres du CÉ comprennent bien les données présentées. Le CÉ complète en ligne le questionnaire FORMS. M. Paris envoie ensuite le formulaire au CSSDM.

→ **M. Paris donnera les explications à la prochaine rencontre.**

## 7.6 Budget 2021-2022

### 7.6.1 Guide général sur le budget d'un établissement scolaire

### 7.6.2 Budget CÉ, ventilation fonds 4 et fonds 9

M. Paris présente aux membres le guide d'explication du budget dans une école. Il présente aussi la ventilation des fonds 4 et 9 en date d'aujourd'hui.

### 7.7 Sorties éducatives

La professeure en 4<sup>e</sup> année, madame Gisella organise plusieurs sorties pour sa classe. Elle demande l'accord du CÉ pour le faire. À tous les CÉ les nouvelles sorties hors territoire-école seront présentées.

Karine Brunet propose et Annie-Claude Beaudry appuie les sorties de madame Gisella.

### 7.8 Plan local des mesures d'urgence

M. Paris présente le plan de mesures d'urgence, évacuation et confinement. Ce dernier est affiché dans chaque classe. La révision a été faite par tous les membres du personnel de l'école. Chaque enseignant a fait la lecture avec sa classe. Les déplacements dans les corridors et les escaliers ont été réfléchis pour éviter les croisements.

### 7.9 Déclaration officielle de clientèle 30 septembre 2019 (nombre d'élèves)

M. Paris a fait une déclaration de clientèle de 551 élèves le 30 septembre, 28 classes.

### 7.10 Location du gymnase

Les activités sportives du Patro Villeray ont repris en soirée, après 18h45 les lundis, mercredis et jeudis.

## 8. Périodes réservées au public (membres substitués ...)

Pas de question ou commentaire

## 9. Droit de parole aux membres du Conseil

### 9.1 Directeur :

#### Activités parascolaires:

Une entente de partenariat est possible avec le Patro Villeray qui prendrait en charge les activités parascolaires de l'école. Madame Amélie Croteau présente une offre intéressante. Pour l'automne, pour 6 semaines, elle propose 2 groupes de soccer le mercredi au coût de 35\$. Elle propose aussi l'éveil musical pour les plus petits et la chorale pour les plus grands. Toujours au coût de 35\$.

Enjeu soulevé pour les inscriptions et les familles qui n'auraient pas eu le temps de s'inscrire dans le temps très court alloué pour le faire. Devrait-on favoriser les enfants qui n'ont pas réussi à s'inscrire à l'automne pour la session d'hiver? Discussion des membres du CÉ sur ce point. Conclusion de l'échange: en discuter avec madame Croteau qui a l'expérience avec d'autres écoles.

#### Surveillance de la cour:

Suite à la réception d'une allocation ministérielle, M. Paris travaille actuellement avec les enseignants et avec madame Beaupré sur la révision/ajout de postes de surveillance afin de libérer les enseignants de cette tâche. Le nouvel horaire débutera dès le 1<sup>er</sup> novembre.

#### COVID-19:

Pas de cas présentement, ni chez les élèves ni chez le personnel. L'école poursuit les efforts nécessaires. M. Paris souligne la belle collaboration des parents dans la prévention.

Dépistage : Tests reçus et 2 personnes formées pour les utiliser. Depuis le début de l'année, 4 tests ont été réalisés. Pour le moment, tout se déroule assez bien.

#### 9.2 Enseignants

Rien à partager

#### 9.3 Professionnel

Rien à partager

#### 9.4 Personnel de soutien

Rien à partager

#### 9.5 Parents et membres parents substitués

Questionnement d'un membre parent sur le budget de classe: Est-ce qu'il est attendu ou pratique courante que des professeurs paient de leur poche pour du matériel scolaire? Ou est-ce qu'un budget par classe leur est attribué?

M. Paris confirme que les enseignantes ne devraient pas avoir recours à cette pratique. Il existe une enveloppe pour le matériel didactique. Une procédure et des

budgets classes existent. M. Paris mentionne que ces enseignantes sont invitées à venir le voir pour présenter leurs besoins particuliers.

Selon un membre, certains parents dont les enfants sont en classe combinée ne comprennent pas bien le raisonnement de ces classes. M. Paris explique ce qui a été fait en juin dernier, avant la fin des classes, pour informer les familles impliquées. Monsieur Darveau rappelle les efforts du CÉ des dernières années pour que ce type de classe, surtout en intercycle, soit proscrit. Une résolution avait été notamment envoyée au CSSDM.

Discussion sur le rôle du secrétaire qui est réalisé par un membre du CÉ. Questionnement sur l'idée d'utiliser une personne externe. Pour le moment, une alternance du rôle sera faite par les membres parents du conseil.

9.6 Membre de la communauté  
Rien à partager

9.7 Suivi du comité central de parents  
Rien de spécial à partager à cette étape-ci.

10. Suivi correspondance  
Pas de suivi

11. Invités (OPP, ...)

Projet de cartes de Noël dans les arbres sur le terrain de l'école de la rue Liège et projet de vidéos des enfants sur la page *Facebook* des parents.  
Activité de vente de chocolat et de suçons - En attente d'acceptation, car vérification à faire en lien avec la COVID.

12. Levée de l'assemblée

Manuel Darveau propose et Annie-Claude Beaudry appuie à 21h15.

Compte rendu rédigé par Mme Rosalie Dion

---

Manuel Darveau, Président du CÉ 2021-2022